



Il était une fois à Fontaine-lès-Dijon...

La mare





Nichée au cœur d'une dépression imperméable au pied de la butte de Fontaine dominée par l'église Saint-Bernard, la mare est un lieu vivant qui offre en toute saison de multiples possibilités d'observation de couleurs, de formes, de lumières, d'ambiances : reflets à la surface de l'eau, vol de libellules, plantes flottantes, arbres en fleurs au printemps... Au contact de la terre et de l'eau, elle recèle une richesse écologique exceptionnelle.

Élément identitaire du paysage local, lieu de prédilection des peintres et des photographes, ce petit plan d'eau conjugue richesses naturelles et culturelles. On peut s'y reposer, s'y ressourcer, s'y amuser. C'est un espace central de rencontres et d'échanges, un véritable atout pour les habitants et l'environnement.

Cependant, si elle sert les intérêts de l'homme, la mare a aussi besoin de l'homme pour son entretien et sa préservation car elle est fragile et menacée. Les mécanismes de son fonctionnement sont complexes. Aussi la préservation de ce patrimoine remarquable passe par une démarche de sensibilisation à sa vulnérabilité et particulièrement aux gestes qu'il ne faut pas faire en croyant bien faire, comme nourrir les canards.



Le site de la mare sous la neige ■

Une mare naturelle

Le site de la mare

À la différence de 95% des 600 000 à 800 000 mares métropolitaines, la mare de Fontaine n'a pas été créée par l'homme et remonte au fond des âges. Son site s'apparente aux "bouts du monde" qui ferment à l'amont nombre de combes de la Côte et des plateaux calcaires de la Côte-d'Or, mais ses pentes sont plus douces que celles d'un "bout du monde", car elles ne sont pas façonnées dans des calcaires compacts très résistants mais dans des couches argilo-calcaires de moins bonne tenue. Cependant, l'origine de ce relief est le même. Il provient de la présence d'une

zone humide où l'alternance du gel et du dégel délite la roche et provoque le recul du pied de versant.

L'origine de la mare

Située à 301 m d'altitude, la mare est installée dans un creux, sur un lit de marnes argileuses imperméables. Elle recueille l'eau météorique (pluie ou neige) qui tombe sur le plateau de la butte, dont l'altitude est de 330 m au niveau de l'église la surplombant et monte à 337 m pour celui de la maison natale de saint Bernard. Cette eau s'infiltre et circule dans les calcaires marneux fissurés et

elle émerge au niveau de la source. La mare piège aussi une partie des eaux qui ruissellent sur les pentes de la butte, mais sa permanence s'explique par l'existence d'une petite nappe aquifère dans les calcaires calloviens située à l'ouest. Cette nappe s'étend en amont jusqu'à la faille nord-sud passant par le rond-point des Peupliers. L'eau, qui suit l'inclinaison des couches géologiques vers l'est, affleure dans une dépression sur un lit imperméable. Elle est bloquée par une autre faille à hauteur de la rue Collin-Barbier, qui décale les couches de terrain et forme la mare.

L'alimentation en eau de la mare

L'urbanisation, avec des surfaces asphaltées ou damées, les caniveaux et les égouts évacuant les eaux pluviales hors de l'aire d'alimentation de la mare vers la station d'épuration de Dijon, les fondations et les tranchées effectuées pour installer des conduites qui modifient les circulations souterraines, réduisent l'alimentation en eau de la mare. Le niveau de sortie situé au sud-est pour le trop-plein n'est plus jamais atteint. Consciente des enjeux, la collectivité, qui ne peut modifier le régime des pluies, s'efforce de rétablir une meilleure pénétration des eaux dans le sous-sol immédiat. C'est ainsi que pour éviter que les eaux de la source ne se perdent, une conduite directe recueille depuis février 2000 l'eau de la source qui se déverse par une goulotte dans un bassin aménagé à cet effet et contribue intégralement à l'alimentation de la mare, ce qui a eu un effet immédiat sur la remontée du niveau moyen de l'eau. Par ailleurs, lors des aménagements du site Saint-Bernard, le

réseau de collecte et d'évacuation des eaux pluviales sur la butte a été réagencé pour une réinfiltration des eaux dans le sous-sol dans l'aire d'alimentation de la mare tandis que les sols, notamment ceux des parkings et des trottoirs aux abords de la mare, ont été le moins possible imperméabilisés. Quant à la place des Feuillants, elle a été structurée en terrasses afin d'éviter le ruissellement et obtenir une meilleure pénétration de l'eau. Enfin, l'inconstructibilité du versant ouest de la butte protège la nappe aquifère et donc l'alimentation en eau de la mare.

Une mare qui n'est pas un étang

Contrairement à un étang, la mare de Fontaine n'est pas connectée à un cours d'eau. Elle est donc plus sensible aux conditions climatiques. Son niveau ne peut être contrôlé par un système de vidange et varie avec la météo. C'est un écosystème fermé où l'eau n'a d'autre échappatoire que l'évaporation ou l'infiltration. Du fait de sa faible profondeur, le soleil ainsi que les changements de température entre la nuit et le jour, l'hiver et l'été, l'ombre et la lumière, font varier sa température. Cependant, si le niveau de la mare de Fontaine peut fortement baisser pendant les périodes de sécheresse, elle ne s'assèche pas complètement pour autant. En 2017 où elle a connu son plus bas niveau, deux tiers de la surface étaient encore en eau même s'il n'y avait plus qu'un mètre d'eau dans sa partie la plus profonde. Les végétaux et les animaux qui la peuplent doivent être armés pour supporter ces fluctuations.

Une absence de statut juridique spécifique pour la mare

À la différence des scientifiques, le droit ne fait pas de distinction précise entre les mares, les étangs et les lacs. Juridiquement, les mares sont des plans d'eau identifiés comme des zones humides au regard de la loi sur l'eau de 1992, mais cette loi n'inclut que les bordures et pas l'eau. Leur préservation est déclarée d'intérêt général par le code de l'environnement, mais il reste beaucoup à faire pour arriver à un véritable statut juridique des mares. À Fontaine, la mare est concernée par le code de l'urbanisme en tant qu'élément paysager et par l'espace protégé du Site Patrimonial Remarquable pour cette même raison, mais aussi pour

des motifs d'ordre historique et culturel. Cependant elle passe sous les radars de certains seuils de déclenchement de procédures environnementales, compte-tenu comme toutes les mares de sa superficie restreinte. Sa protection est donc inaboutie et notamment celle de son alimentation en eau.

Une grande mare

Avec une superficie de 1 000 m² environ, la mare de Fontaine est une mare de relativement grande taille. Ses dimensions, son niveau de profondeur qui augmente d'est en ouest pour atteindre deux mètres et son fond naturel, accroissent les possibilités de colonisation et d'utilisation par

Été humide et salicaires en fleurs ■



La mare à la fin de l'été en période d'étiage ■



plusieurs espèces animales et végétales. À l'est et au nord, les berges en pente douce offrent une surface d'ancrage importante aux herbiers aquatiques qui sont des supports de pontes adaptés à certaines espèces, tandis que les franges les plus minces servent de refuge car elles sont inaccessibles aux poissons. Cependant, la mare n'est fréquentée que par des espèces communes habituées aux dérangements générés par les promeneurs, ce qui limite sa biodiversité.

La flore et la faune

La flore

Les plantes jouent plusieurs rôles importants pour la mare. Elles régulent les gros écarts de température de l'eau, libèrent de l'oxygène qui permet aux animaux aquatiques de respirer, participent activement à l'épuration de l'eau, forment des habitats très variés et sont nécessaires à la reproduction de nombreux animaux. De plus, elles constituent la base de chaînes alimentaires. Leur utilité a toujours été reconnue et tous les cahiers des charges relatifs à des amodiations de droits d'exploitation de la mare interdisent formellement d'enlever ou de détériorer les plantes aquatiques qui s'y trouvent.

Les plantes ne s'installent pas au hasard mais en fonction de certains facteurs comme la profondeur de l'eau, l'acidité et les minéraux qu'elle contient, la nature du substrat vaseux ou sableux. Au bord de la mare, on trouve des plantes qui poussent dans un sol gorgé d'humidité ou dans des eaux peu profondes

comme le roseau massette, l'iris des marais ou la salicaire commune aux longues inflorescences pourprées. D'autres fleurs sont enracinées au fond de l'eau et percent la surface en quête de lumière. Tel est le cas des nymphéas, qui développent des feuilles flottantes et des fleurs colorées ou le nénuphar jaune, qui apprécie une eau plus fraîche et plus profonde. En 1995, quatorze sortes de nymphéas ont été installés à 60 cm de profondeur pour les mettre à l'abri des canards, mais dès que l'eau a baissé les canards les ont mangés... Depuis, de nouvelles tentatives d'introduction ont été effectuées en utilisant de petits sacs, mais le succès est relatif. La même année, à côté des pontédéries à feuilles en cœur et à floraison bleu violet pour fixer les berges, des élodées, des renoncles d'eau, des potamots ont été implantés par le service des espaces verts et ce, bien que ces plantes soient réputées invasives, car elles sont dépolluantes, filtrantes et oxygénantes. Aussitôt mises en place, les canards se sont précipités dessus et les ont coupées en morceaux, mais ils ont appris qu'elles ne se mangeaient pas et depuis ils les laissent tranquilles...

La faune

La mare attire et abrite une multitude d'animaux, du minuscule zooplancton aux grands mammifères qui viennent s'y abreuver et chasser. Certains y passent leur vie, d'autres ne sont que de passage. La faune qui peuple la mare est aquatique, c'est-à-dire tout le temps dans l'eau ou amphibie quand elle passe seulement une partie de sa vie dans l'eau. De nombreux embranchements



sont représentés : crustacés, mollusques, araignées, insectes ...

Quand on est un habitant de la mare, il faut savoir supporter de gros écarts de température liés à la faible profondeur, résister au gel l'hiver qui recouvre durablement de glace une partie ou la totalité de l'eau libre et plus difficile encore, l'été, faire face parfois à une période plus ou moins longue sans eau.

Pour respirer, les animaux de la mare utilisent toutes les techniques possibles. Certains mollusques possèdent des poumons et viennent respirer à la surface. Les amphibiens en font autant, mais peuvent aussi respirer dans l'eau par la peau. Les têtards, respirent à l'aide de branchies, comme le font les poissons,

les crustacés et certains mollusques. Pour les insectes, certains respirent à la surface à l'aide d'une sorte de tuba ou capturent une bulle d'air et replongent ensuite. Les animaux minuscules et microscopiques sont nombreux et importants pour l'équilibre de la mare. Certains petits animaux unicellulaires minéralisent la matière organique, ce sont des recycleurs. D'autres constituent la base de chaîne alimentaire. On trouve aussi des éponges miniatures, des vers qui transforment et digèrent la vase ou parasitent des proies en suçant leur sang. Parmi les mollusques, on distingue les gastéropodes avec une seule coquille et les bivalves munis de deux coquilles. Les premiers sont surtout des brouteurs de végétaux tandis que les

seconds se nourrissent en filtrant l'eau et participent à son épuration. Les crustacés mangent pour la plupart des végétaux en décomposition et constituent une source de nourriture importante pour beaucoup de prédateurs. Plusieurs familles d'insectes peuvent être observées. Il y a ceux qui n'y vivent qu'à l'état larvaire comme les éphémères, les libellules ou les moustiques...et ceux qui y vivent pratiquement tout le temps, telles les punaises aquatiques. Certains se nourrissent de végétaux, d'autres de proies vivantes. Pour les amphibiens comme le crapaud commun et la grenouille rousse, la mare est l'endroit rêvé. La plupart s'y rejoignent chaque printemps, après avoir parcouru parfois plusieurs kilomètres, pour s'y reproduire et y déposer leur progéniture. Les têtards

Une demoiselle ■



Une grenouille mâle pendant la saison des amours ■



ont alors quelques semaines pour se métamorphoser. Parmi les reptiles, la couleuvre verte et jaune est la seule à s'aventurer dans la mare et les grenouilles font partie de ses mets favoris. Quelques oiseaux peuvent installer leur nid comme le canard colvert. D'autres viennent simplement s'y reposer, s'y abreuver et s'y baigner ou se nourrir, tel le héron cendré et bien d'autres petits oiseaux insectivores. Les hirondelles trouvent sur les berges la boue essentielle à la confection de leur nid. Les empreintes laissées par les mammifères, du mulot au chevreuil, du renard à l'écureuil, montrent qu'ils passent aussi y boire.

Un couple de canards marchant sur la mare gelée ■



Un héron ■



Le cas des poissons

L'introduction des poissons dans une mare est le plus souvent le fait de l'homme. Ainsi, en 1972, à l'occasion d'un concours de pêche, un important alevinage de 2 000 tanches, gardons et perches de petite taille a eu lieu, mais lâcher des poissons dans une mare revient à mettre un troupeau de vaches dans une prairie riche en fleurs protégées... Et que dire du nouvel empoissonnement en 1978 avec en plus, cette fois, des brochets, des carpes, des poissons-chats et... des poissons rouges ! En effet, les ressources de cet habitat clos sont très limitées, or un poisson consomme la moitié de son poids en nourriture chaque jour. Il grandit vite et ses besoins nutritionnels augmentent au fil du temps. Il est responsable du manque de limpidité de l'eau, de la disparition des plantes, de même que de celle des œufs des amphibiens ou des larves de libellules. Par sa voracité, il entraîne donc un déséquilibre dans un écosystème fragile. Une mare digne de ce nom ne devrait pas accueillir de poissons. L'étang et la rivière devraient rester les seuls milieux à leur être destinés.

Mare d'hier et d'aujourd'hui

Hier, une mare de village

Autrefois, la mare jouait un rôle central dans la vie des anciens qui ont construit le village à proximité, car elle leur permettait d'avoir accès à l'eau à tout moment. Les hommes demandaient beaucoup à la mare. Elle remplissait tous les besoins domestiques. L'eau servait à

laver le linge, à abreuver les animaux, à arroser, à lutter contre les incendies et aux personnes dont la santé exigeait de prendre des bains.

Dans un pays de vignes comme Fontaine, elle était une alliée pour le rinçage des tonneaux et le trempage des liens en vue de les assouplir. On immergeait aussi des paquets de sarments pour leur bouturage avant plantation, car la mare n'étant pas trop profonde, l'apport de lumière était suffisant avec l'humidité pour un bon développement des racines. Les boues de curage étaient un engrais de qualité recherché. Elles étaient vendues aux enchères par la municipalité qui faisait procéder au nettoyage et rentrait ainsi dans les dépenses en main-d'œuvre occasionnées par ce travail. En 1941, pour répondre aux ordres des autorités allemandes d'assainir la mare, ce ne sont pas moins de 15 journaliers qui ont été mobilisés sur une semaine pour la curer... aux frais de la municipalité. Une borne posée par les autorités d'occupation rappelait cette opération. Elle fut retirée à la Libération.

Pendant les jours de chaleur, la baignade était tolérée. L'hiver, la mare devenait une patinoire où les sabots de bois étaient des alliés efficaces pour glisser. De la glace était aussi cassée et vendue pour être conservée dans des glacières. Avec le dégel, on pouvait à nouveau pêcher. À la fin du XIX^e siècle, le droit de pêche et le "droit de glace" étaient concédés à des adjudicataires par la commune, qui trouvait là de menues ressources. Depuis 1948, la pêche dans la mare est réservée aux enfants de Fontaine de moins de 14 ans.

La multiplicité des usages entraînait de fréquents conflits et l'histoire regorge de procès-verbaux et d'arrêtés municipaux, comme celui de 1838 qui interdit la baignade, car sous prétexte de se baigner, des individus avaient commis toutes sortes de désordres, notamment en traînant des pieds de gros arbres dans la mare, empêchant le bétail de venir s'y abreuver, l'exposant à s'estropier ou à lui causer une maladie épidémique...

Aujourd'hui, une mare urbaine

Si la mare a été utilisée pendant des siècles pour répondre à des nécessités agricoles, domestiques et de loisirs, elle n'a plus la même utilité depuis l'arrivée au XX^e siècle de l'eau courante.

La fonction ornementale est devenue prépondérante et cette petite étendue d'eau se distingue maintenant par un certain degré d'artificialisation, comme en témoigne sa mise en lumière dans les années 1990, reprise en 2006. Le site est aussi davantage récréatif avec des animations et des spectacles : fête patronale à proximité avec bal et manège dans les années cinquante, démonstration de modèles réduits de bateaux radiocommandés de 1976 à 1978 au cours d'une fête annuelle de la mare, concert de piano sur un radeau en 2007, spectacle de fontaines lumineuses en 2014 pour célébrer les dix ans d'aménagement du site Saint-Bernard... Les services perçus sont également différents : espace de



nature dans un milieu urbain dense, zone de fraîcheur en période de réchauffement climatique, milieu favorable au maintien de la biodiversité, microcosme propice à la pédagogie pour la sensibilisation à l'environnement. Par son histoire comme par sa situation, la mare a finalement acquis une valeur patrimoniale.

L'écologie

L'utilité de la mare

La mare est un précieux puits de carbone qui capte naturellement le CO² par photosynthèse. C'est une alliée de choix pour lutter contre les désordres du réchauffement climatique. Elle joue aussi un rôle hydrologique important en collectant les eaux de pluie et participe ainsi à la lutte contre les inondations. Dans ce milieu, chaque mode de vie rend possible celui des autres. C'est ainsi que la biodiversité de la mare regroupe des décomposeurs avec les micro-organismes qui dégradent la matière organique, des producteurs représentés par les plantes aquatiques qui fabriquent de l'oxygène et de la matière végétale à partir des minéraux et de la lumière, des consommateurs tels que les animaux qui se nourrissent de la matière végétale. Ces derniers sont à leur tour mangés par des consommateurs secondaires qui vont eux-mêmes nourrir d'autres espèces. De nombreux organismes aquatiques par exemple, et les libellules en particulier, se nourrissent des larves de moustiques tandis que certains prédateurs terrestres, comme les oiseaux et les chauves-souris consomment les adultes. Dans une mare en bonne santé, la régulation des

moustiques se fait donc naturellement, mais toute disparition ou apparition de nouvelle espèce modifie l'équilibre de la chaîne alimentaire, ce qui rend ce milieu particulièrement sensible aux pollutions et aux espèces invasives. Les amphibiens jouent un rôle d'indicateur de la santé écologique de la mare mais à Fontaine, ils sont particulièrement vulnérables au trafic automobile en raison de leur cycle de vie biphasique, qui implique la présence d'habitat de reproduction aquatique et d'habitat terrestre en périphérie.

Un maillon de la trame verte et bleue

Comme les amphibiens, de nombreuses espèces animales et végétales ont besoin de se déplacer au cours de leur cycle de vie, pour se nourrir, se reproduire, se brasser génétiquement ou s'adapter au climat, mais l'urbanisation et les routes réduisent la surface des espaces naturels et les fragmentent, limitant ainsi les possibilités de leurs déplacements. La trame verte, qui fait référence aux milieux naturels terrestres et la trame bleue aux réseaux aquatiques et humides sont des infrastructures ayant pour objectif d'enrayer la perte de biodiversité par la préservation et la restauration des continuités écologiques terrestres et aquatiques, en adéquation avec les activités humaines. Ces trames visent à contribuer à l'adaptation au changement climatique, à l'atténuation de ses effets et à améliorer la qualité et la diversité des paysages. Elles s'inscrivent dans la stratégie de l'Union européenne pour la biodiversité. À Fontaine, le plan local d'urbanisme et le Site Patrimonial Remarquable prennent en compte les enjeux régionaux de

continuité écologique, en veillant à la protection de cet îlot de nature et à la connexion des espaces naturels par des linéaires de haies, des bosquets et des alignements d'arbres.

Les aménagements

Le volet paysager de la mare

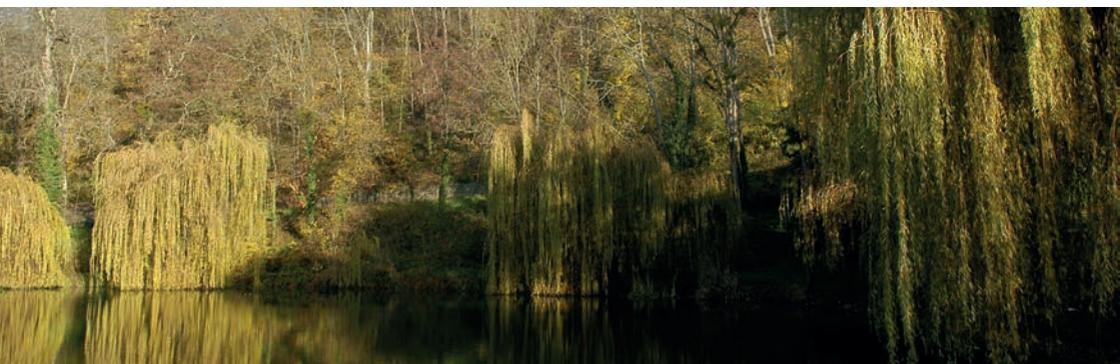
Grâce à un accompagnement technique, les derniers aménagements ont abouti à une mise en scène qui utilise une palette végétale diversifiant les feuillages, les couleurs, les écorces, les floraisons. Une mosaïque de milieux contribue ainsi à varier les habitats. Les amphibiens apprécient d'avoir des empièvements

disposés le long de la berge et les insectes font bon usage du bois mort. La colonisation animale et végétale spontanée est volontairement privilégiée, même si des végétaux ont été introduits, comme les roseaux massettes qui jouent un rôle d'assainissement.

Les circulations autour de la mare

Le tracé et l'implantation des circulations piétonnes créées en 2001 autour de la mare préservent les zones de nidification et de déplacement des populations animales et végétales. Des espaces refuges pour la faune sont réservés tandis que, depuis 2014, un cheminement piétonnier en encorbellement rue de la Source limite

Les saules pleureurs entourant la mare ■



Le cheminement piétonnier en encorbellement ■



le stationnement anarchique et redonne davantage d'espace aux piétons en assurant leur sécurité. Traité en platelage bois avec une large bordure en pierre, il renforce l'identité du lieu comme entrée sud du site Saint-Bernard et assure une continuité piétonne entre les communes voisines et le sommet de la butte.

Les berges

Les pentes douces confortent la stabilité des berges et offrent une sécurité optimale des personnes en réduisant les hauteurs de chute. Elles augmentent la surface de contact entre la terre et l'eau, ce qui facilite l'implantation spontanée d'une flore naturelle. Grâce à elles, toute une faune sauvage peut accéder aisément à l'eau. On évite de tondre trop souvent pour laisser tranquille tout ce petit monde. Quant au quai, maçonné en 1962 après abattage de peupliers vétustes, il répond à la volonté du conseil municipal de l'époque "d'essayer de faire de la mare et de ses abords un lieu agréable" mais la berge verticale a stérilisé son potentiel biologique. On doit aussi à cette même période la plantation d'une douzaine de saules pleureurs à distance égale pour un ombrage protecteur des promeneurs, en remplacement de vieux noyers cultivés anciennement par la commune pour la vente de leurs fruits. Ces arbres qui habillent les abords depuis 1964 forment, avec ceux présents à proximité, des refuges et des corridors fonctionnels favorables à un certain nombre d'espèces animales.

La gestion

L'observation du milieu

La mare est un milieu vivant qui évolue et suppose un entretien régulier pour développer et préserver sa richesse biologique. Une mare en bon état de conservation est une mare capable d'accueillir une diversité d'espèces animales et végétales à différents moments de leurs cycles de vie, que ce soit en tant qu'habitat, lieu de nourrissage ou lieu de reproduction. La mare de Fontaine est située à la fois dans un environnement favorable, avec la proximité de boisements feuillus indispensables aux espèces qui ont besoin de celui-ci pour leur phase hivernale, mais défavorable en raison de l'impact des activités humaines, du piétinement des berges et des incivilités. Elle requiert un suivi et une évaluation qui s'apprécie sur un temps long basé sur l'observation. Parallèlement, des études scientifiques sont commandées par les autorités pour établir des inventaires, des diagnostics et avoir de meilleures connaissances sur le plan d'eau et ses abords. Observations et connaissances permettent des actions pour faire évoluer l'environnement dans le cadre d'un développement durable.

Des interventions douces

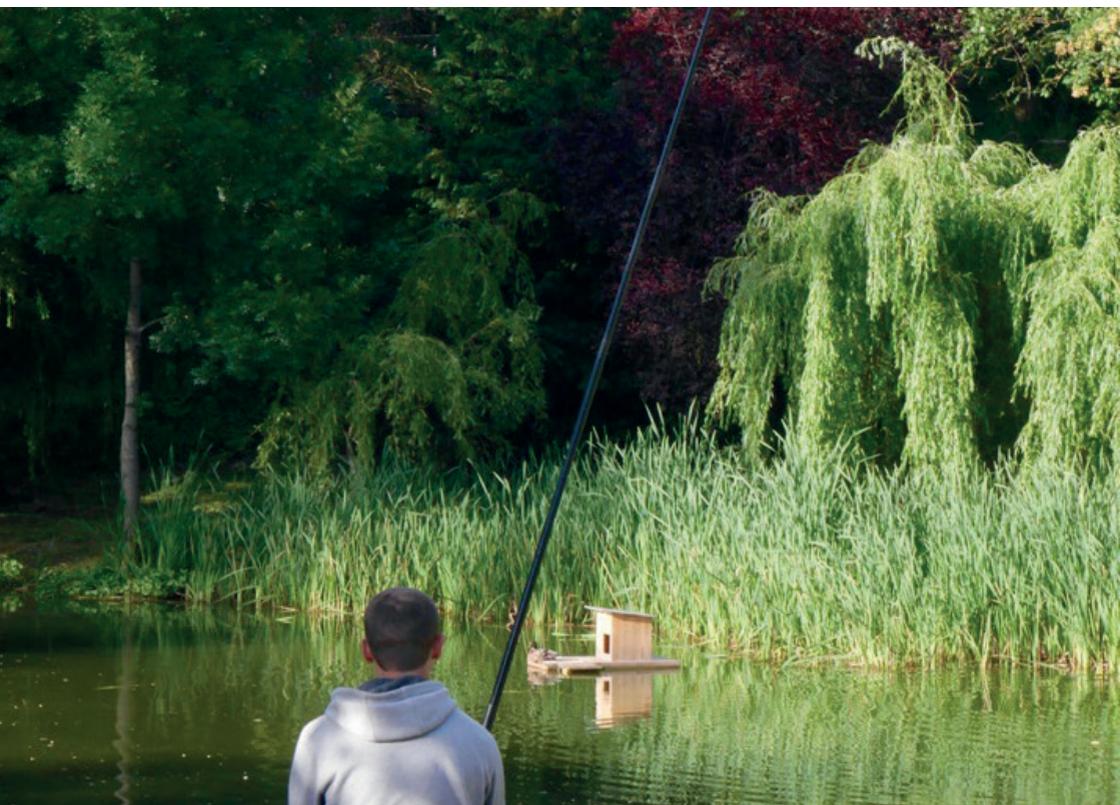
La mare est un milieu dynamique qui tend naturellement à se combler. Elle demande une gestion adaptée pour la conserver, favoriser les espèces qui y vivent et maintenir les fonctions qu'elle assure. Toute opération perturbe le

milieu, c'est pourquoi les interventions douces sont privilégiées par les agents municipaux qui n'agissent que sur une partie de la mare à la fois, limitent la circulation des engins pour éviter de dégrader les berges, opèrent en automne et au début de l'hiver pour éviter un dérangement important de la faune pendant la reproduction.

Une gestion écologique

Le curage est une opération brutale qui perturbe le milieu et peut endommager la couche imperméable. Mieux vaut l'éviter et le dernier curage remonte à 1989. Une gestion régulière de la végétation et une limitation des apports nutritifs suffit à maintenir l'envasement de la mare

à un niveau acceptable. En novembre-décembre, on contrôle l'envahissement par les plantes immergées en les déracinant, de préférence à la main, pour éviter que les morceaux de tige laissés dans l'eau ne donnent une nouvelle plante. Les roseaux qui poussent dans quelques centimètres d'eau et ne peuvent s'étendre que sur une petite partie de la mare sont faucardés, c'est-à-dire coupés, si possible chaque année en automne. Les arbres sont émondés et élagués régulièrement afin que la mare ne soit pas trop ombragée. En effet, l'ensoleillement influence la capacité d'accueil de la biodiversité : une trop grande quantité de feuilles tombée à l'automne l'appauvrit par une accumulation sur le fond, provoquant une asphyxie et



un comblement à terme. C'est ainsi qu'à l'automne on peut voir les services projeter un maximum de feuilles en direction de la pente du talus forestier pour augmenter l'épaisseur du tapis d'humus. Ce talus forestier bénéficie depuis 2000 d'une gestion écologique visant à faire cohabiter sur une même parcelle des arbres d'âge, de dimensions et d'essences différentes. Les arbres présentant un danger, comme les érables victimes de la maladie de la suie, sont coupés. En 2009, la Ville s'est engagée à cesser progressivement d'utiliser des produits phytosanitaires. Cet objectif a été atteint en 2016, ce qui l'a obligée à modifier ses pratiques de désherbage et à réfléchir aux aménagements en fonction de leur entretien futur.

Une adaptation nécessaire

En 2020, la municipalité a fait installer un aérateur flottant pour apporter de l'oxygène et avoir ainsi une mare en meilleure santé. En effet, l'oxygène est bénéfique aux bactéries qui consomment les nutriments favorisant la prolifération d'algues indésirables et de la vase. De plus, le fond de la mare est aéré par les forts mouvements d'eau et les odeurs nauséabondes liées à la décomposition des végétaux sont évitées. La Ville se mobilise aussi pour mener des opérations de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

La sécurité, une préoccupation constante

Depuis 2021, pour éviter les nuisances, le site est sous protection vidéo avec quatre caméras de surveillance. Les dangers de tout plan d'eau sont réels. Aujourd'hui,

les jours de gelées importantes sont devenus si rares que l'interdiction de patiner sur la mare semble appartenir à un temps révolu. La municipalité avait pourtant pris cette mesure de sécurité à la suite d'incidents graves comme en 1902, où elle avait demandé au préfet d'accorder à un charpentier la médaille du sauvetage pour avoir plongé à cinq reprises afin de retirer de la glace quatre enfants enfoncés dessous.

Trois fleurs pour Fontaine

Le label "Villes et Villages Fleuris" est un indicateur de la qualité de vie des communes. Il récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur du patrimoine végétal. La valorisation de la mare à travers sa connaissance, sa protection et la sensibilisation à ses enjeux, répond aux actions en faveur de la biodiversité évaluées. Elle permet à la commune d'obtenir un label de trois fleurs depuis 2010.

La mare de Fontaine est un lieu d'émerveillement et le spectacle des petits pêcheurs qui passent des heures assis, jambes pendantes à surveiller un bouchon souvent bien tranquille est toujours charmant. Cependant, l'invitation au rêve et à l'évasion ne doit pas faire oublier que la mare est d'abord un écosystème original. Sa gestion durable est au cœur de la démarche de la municipalité mais il en va aussi de la responsabilité de chacun d'adapter ses pratiques pour que, dans un contexte de réchauffement climatique, fréquentation et événementiel se conjuguent avec protection de l'environnement.



À Fontaine, la mare est un emblème naturel et culturel qui fait partie du cadre de vie, joue un rôle de point de repère et offre une multitude de facettes et de fonctions. Ses ambiances qui changent continuellement contribuent à qualifier le paysage environnant et son implantation géographique, à structurer l'espace public. Lieu d'échange et de rencontres, de loisirs et de repos, la mare offre une quantité d'activités ludiques et éducatives. Après avoir répondu à des usages agricoles perdus aujourd'hui, elle est un élément du patrimoine historique, un reflet des rapports de l'homme à l'eau, une plus-value incontestable, mais c'est un milieu vivant. Son écosystème particulier est fragile et demande à être compris pour le préserver.